

Rapports de comités

Si tout le monde se trouve tellement mieux grâce au déficit, pourquoi tant de gens font-ils faillite aujourd'hui? Je me rappelle qu'en 1969 nous avions un budget parfaitement équilibré. Nous avions l'habitude au Canada d'avoir des budgets équilibrés. Le déficit annuel de 35 milliards de dollars est un produit du règne libéral-néo-démocrate. Nous avons l'habitude d'avoir une dette nationale peu élevée, dont le service ne nécessitait que 5 p. 100 des recettes fiscales. Cela ne nous empêchait pas de bénéficier de tous les programmes sociaux, dont la sécurité de la vieillesse et le Régime de pensions du Canada, et de subventionner généreusement nos universités. Dix emplois attendaient chacun de nous qui sortait alors de l'université.

Pourquoi, devons-nous nous demander, ces groupes font-ils faillite quand que le gouvernement a emprunté plus de 200 millions de dollars supposément pour leur venir en aide? Le fait est qu'un gouvernement ne peut agir de cette façon. L'ironie du sort, c'est que c'est toujours le Canadien ordinaire qui doit payer les pots casés. C'est en cela que les élections de 1984 sont significatives. Des gouvernements peuvent parfois faire fi du déficit pour acheter leur retour au pouvoir mais, tôt ou tard, la population se rend compte de ce qui se passe et reprend son pouvoir souverain. Le public a retrouvé son indépendance en 1984 et c'est pour cela qu'il y a maintenant 211 députés conservateurs du côté des ministériels à la Chambre. Les Canadiens ont manifesté leur indépendance parce qu'ils savaient que le recours au déficit systématique menaçait non seulement leur propre avenir, mais aussi celui de leurs enfants et de leurs petits-enfants. Ils l'ont fait de façon éclatante aux dernières élections et je pense que le gouvernement gère très bien la transition.

Le déficit ne peut manifestement pas disparaître du jour au lendemain. Le régime d'impôt sur le revenu produit des recettes variant entre 35 et 40 milliards de dollars au total. Pour combler le déficit grâce au régime d'impôt progressif sur le revenu, il faudrait doubler le montant des impôts. De toute évidence, c'est impossible parce qu'il ne resterait plus un revenu disponible suffisant aux contribuables. A mon avis, le budget du ministre des Finances réussit très bien à combiner diverses mesures qui réduiront le déficit d'environ 4 milliards de dollars cette année et de 8 milliards de dollars pendant le prochain exercice financier. Au lieu d'augmenter de façon géométrique, le déficit se stabilisera et commencera à baisser. D'une part, l'économie commence à donner des résultats prometteurs pour l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants et, d'autre part, le taux de chômage est en train de baisser parce que le climat financier a changé au Canada par suite de l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement conservateur. De façon générale, les gens ont confiance dans l'avenir du pays et ils sont donc prêts à investir. Cela entraîne directement la création d'emplois et c'est ce que nous voulons avant tout. Plus il y aura d'emplois, plus il y aura de recettes fiscales et moins il y aura d'argent dépensé en prestations d'assurance-chômage et d'aide sociale. Nous sommes dans une spirale ascendante et le Canada aura retrouvé la prospérité dans trois ans. C'est pour

cela que l'opposition est malheureuse: elle préfère voir les gens en difficulté pour pouvoir expliquer comment un gouvernement libéral, comme les grands gouvernements libéraux du passé, pourrait les sauver.

• (1410)

A propos du troisième rapport du comité des finances sur les questions fiscales en agriculture, je peux garantir au député d'Algoma que le gouvernement a agi et continuera à agir. Ceux qui prendront la parole après moi expliqueront cela point par point, que ce soit l'exemption sur les gains en capital et la liberté qu'elle nous donnera, les paiements aux victimes de la sécheresse, la stabilisation, le moratoire imposé à la Société du crédit agricole, les conseils consultatifs devant faciliter la phase d'ajustement pour les banques et les agriculteurs, les obligations de développement pour la petite entreprise qui continuent d'exister, la baisse des taux d'intérêt et Revenu Canada. Je n'ai pas reçu de lettres à propos de l'article 31 depuis des semaines, parce que Revenu Canada est plus juste, plus équitable et plus raisonnable dans ses rapports avec les agriculteurs.

M. Boudria: Ce sont des histoires.

M. Thacker: Voilà des semaines que je n'ai pas reçu de lettres à ce sujet. S'il a reçu des lettres, qu'il se lève . . .

M. Boudria: J'en ai reçu.

M. Thacker: Qu'il en envoie copie au ministre.

M. Boudria: C'est ce que j'ai fait, mais lui n'a rien fait.

M. Thacker: Le gouvernement est prêt à répondre. Pendant 15 ans, la réponse des libéraux à n'importe quelle question a été de créer un office de commercialisation. Le secteur de la viande rouge n'en voulait pas. Moins d'un an après avoir pris le pouvoir, le ministre de l'Agriculture a mis sur pied un programme de stabilisation de la viande rouge et le ministre de l'Ontario a signé. Nous espérons que les autres provinces signeront rapidement.

Je peux continuer en parlant de l'impôt minimum qui ne touchera pas les agriculteurs. Il ne touchera aucun de ceux qui payaient leurs impôts. Cet impôt minimum vise ceux qui ne payaient pas d'impôts parce qu'ils avaient suffisamment de liquidités pour profiter de tous les «encouragements» offerts par les libéraux. On semble penser maintenant que ce sont des échappatoires. Ces gens paieront donc l'impôt minimum.

Je vais terminer là-dessus, pour permettre à d'autres de s'exprimer. Auparavant, monsieur le Président, je voudrais toutefois présenter la motion suivante:

Qu'on modifie la motion d'adoption du rapport en supprimant tous les mots après «Que» et en les remplaçant par ce qui suit:

«le troisième rapport du Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, présenté à la Chambre le 1^{er} avril 1985, ne soit pas agréé maintenant, mais qu'il soit renvoyé audit comité auquel la Chambre ordonne de modifier ledit rapport afin de recommander l'adoption rapide d'une mesure législative destinée à donner effet aux mesures budgétaires prévoyant une exemption pouvant atteindre \$500,000 des gains en capital tirés du fruit de la vente de propriétés agricoles.

Des voix: Bravo!